Régulation : frilosité helvétique : face à la crise, se rappeler que l'Etat, en Suisse, ne se donne même pas les moyens de jouer son rôle normal quand les choses vont bien

Autor(en): **Tille, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2008)**

Heft 1797

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1012586

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Régulation: frilosité helvétique

Face à la crise, se rappeler que l'Etat, en Suisse, ne se donne même pas les moyens de jouer son rôle normal quand les choses vont bien

Albert Tille (08 octobre 2008)

Le tout libéral n'a plus la cote. La crise réhabilite le rôle de l'Etat. Même en Suisse, mais avec réserve et circonspection. La Banque nationale fait exception à cette morosité. En concertation comme toujours avec les autres Banques centrales, elle libère d'abondantes liquidités. Là se limitent pour l'instant les interventions de l'Etat pompier. En Allemagne, le gouvernement accorde sans délai la pleine garantie de l'Etat à tous les épargnants. Cela représente 2500 milliards de nos francs. En Suisse Eveline Widmer-Schlumpf concède prudemment que l'on peut réexaminer le montant de la garantie étatique plafonnée à 4 milliards. Le Conseil fédéral étudie, nous dit-on, les scénarios qui permettraient, en cas de besoin, d'éviter le naufrage d'une de nos grandes banques. Cette prudence gouvernementale est pour une part due aux lenteurs institutionnelles de la Suisse.

Mais la réserve gouvernementale ne surprend pas. Elle est conforme à l'allergie helvétique face à l'intervention de l'Etat. Cette frilosité ne date pas du *«sauvetage»* raté de Swissair. Depuis toujours, les compétences de l'Etat régulateur sont strictement limitées. Les organes de contrôle sont affamés et squelettiques.

Un cadre bancaire de haut niveau refusera de rejoindre la Commission fédérale des banques pour un salaire divisé par 10. Le vice-directeur de la Comco, récemment démissionnaire, déplore le faible effectif et le salaire modeste des gardiens de la concurrence. Une fois formés, les jeunes juristes ou économistes sont happés par les entreprises qu'ils surveillaient. L'Office fédéral de la santé publique, qui ne fait pas le poids face à l'industrie pharmaceutique, doit consentir un prix des médicaments incomparablement plus élevé que celui de nos voisins immédiats. Et dernière panne en date, l'Elcom, le tout nouvel organe de régulation du marché de l'électricité, se déclare incapable d'estimer le juste prix de l'utilisation des lignes à haute tension ni le bien fondé de la flambée des tarifs des 900 compagnies distributrices d'électricité.

Pour les télécommunications, l'autre secteur libéralisé, la ComCom a peut-être une tâche un peu moins désespérante. Elle ne doit contrôler qu'un nombre limité d'opérateurs, dont l'ancienne régie, plus facile à morigéner parce qu'elle reste dans les mains de l'Etat.

Rémunérations des dirigeants d'entreprise: la transparence ne suffit pas

Une étude d'Ethos sur 48 grandes sociétés cotées à la Bourse suisse

Jean-Daniel Delley (10 octobre 2008)

La crise financière qui secoue la planète a une nouvelle fois mis en évidence l'incongruité de la rémunération de certains dirigeants d'entreprise. Une incongruité qui devient scandale lorsque ces derniers quittent leur bateau en perdition, lestés d'une indemnité de départ plus que confortable.

Depuis le 1er janvier 2007, le Code suisse des obligations impose aux sociétés cotées en bourse de publier la rémunération individuelle des membres du conseil d'administration, celle du membre le mieux payé de la direction générale, ainsi que la rémunération globale de cette même direction. Cette exigence de transparence n'a pas freiné l'appétit des managers helvétiques. Comparée à 2006, l'enveloppe globale des dirigeants de Credit Suisse a augmenté de 200 millions, de Sulzer, Nobel Biocare, Barry